

C.A.P. a Jardinier Paysagiste

Objectif de la formation :

Le titulaire du CAP agricole « Jardinier paysagiste » est appelé à occuper un emploi du premier niveau de qualification dans le secteur du paysage. Cet emploi renvoie au métier de jardinier ou d'ouvrier du paysage.

L'ouvrier du paysage ou le jardinier aménage et entretient les jardins privés ou les espaces publics à l'aide d'outils manuels et d'engins motorisés.

Les travaux d'aménagement couvrent principalement les travaux liés à la plantation des végétaux, l'engazonnement et la mise en place d'infrastructures.

Les travaux d'entretien consistent à assurer la maintenance des aménagements et des espaces végétalisés et l'entretien des matériels utilisés.

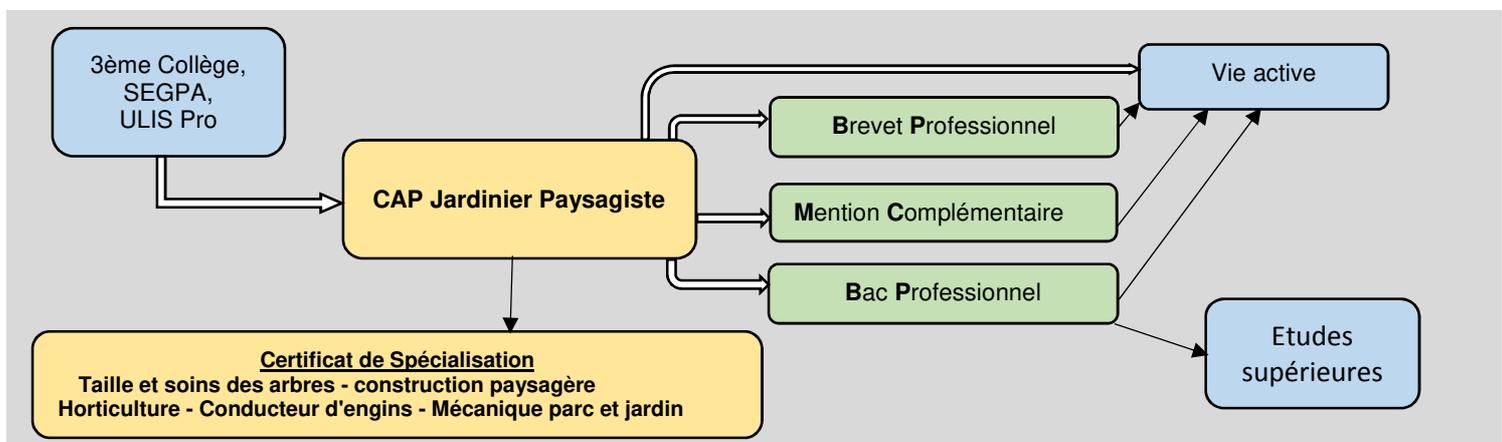


La formation :

Le CAP est un diplôme de niveau 5, il se prépare sur 2 ans avec une période de formation en milieu professionnel (P.F.M.P.) de 14 semaines réparties sur les deux années dont 1 semaine de stage collectif.

Horaire hebdomadaire :

Matière	1 ^{ère} A	2 ^{ème} A
Français – Histoire/Géographie – Education civique	2,5	2,5
Mathématiques - Sciences physiques	1,5	1,5
Anglais	1,5	1,5
Prévention Santé et Environnement (PSE)	-	1
Enseignement professionnel :		
Technologie - Pratique professionnelle - Informatique	20	20
Education socioculturelle		
Education Physique et Sportive (EPS)	2	2
Consolidation, accompagnement personnalisé et au choix d'orientation	3.5	3.5
Total	31	31



ULIS : *Unité Locale pour l'Inclusion Scolaire Professionnelle*

EREA/LEA Robert Doisneau, 149 rue Cavalier de la Salle BP 384 - 50004 SAINT LO CEDEX

Tél : 02 33 77 81 30 - Fax : 02 33 77 81 40

Courriel : Ce.0501232T@ac-caen.fr Site : <https://lycee-robert-doisneau.etab.ac-caen.fr> Twitter : @lycdoisneaustlo